



3^{ème} FETE DE LA PHOTO – SAMEDI 26 FEVRIER 2011

NOTE COMPLEMENTAIRE A L'ATTENTION DES PRESIDENTS DE CLUBS
Sur la manière de remplir les bordereaux d'envoi des photos aux concours régionaux :

Les bordereaux seront rédigés de la manière suivante pour tous les concours :

N° UR	Code Club	N° adhérent	N° de l'image	Nom de l'auteur	Titre de l'oeuvre
21	0093	0057	01 (jusqu'à 05)	Pierre EVRARD	xxxxxxxxxx
21	0093	0057	02	Pierre EVRARD	yyyyyyyyy
21	0093	0057	03	Pierre EVRARD	zzzzzzzzzz
21	0093	0057	04	Pierre EVRARD	mmmmmmmm
21	0093	0057	05	Pierre EVRARD	nnnnnnnn
21	0093	0106	01	Robert CHEYROU	oooooooooo
21	0093	0106	02	Robert CHEYROU	pppppppp
21	0093	0111	01	Jean-Marie ADAM	rrrrrrrrrrrr
21	0093	9000	01	Membre non fédéré 1	ssssssssss
21	0093	9000	02	Membre non fédéré 1	tttttttttttt
21	0093	9001	01	Membre non fédéré 2	uuuuuuuuuuuu

Dans la colonne 4 : il faut numéroter les images par auteur et non pas tout à la suite ; chaque changement d'auteur remet le compteur à zéro.

Dans la colonne 1 : comme le concours est ouvert aux membres de nos clubs non fédérés, par définition ceux-ci ne possèdent pas de numéro d'adhérent à la fédération. Par convention, notre logiciel de traitement des notes leur attribue les codes 9000 et suivants.

N'hésitez pas à demander tout éclaircissement si ceci ne vous paraît pas clair

Pierre EVRARD
pevra@pevra.net
 06.12.11.76.07